

FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES CRIMINELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE - Unil									
Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2022-2023									
Général - sans mention									
Matière	Enseignants	Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur
		22 A	23 P	23 A	24 P				
<b>Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS</b>									
Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermann	A. Bécue			O	4	39	ESC
Compliance	L. D'Errico					O	3	28	HEC
Cybercriminalité et cyberpouvoir	S. Ghernaouti					E	6	56	HEC
Droit des télécommunications	S. Bondallaz					O	3	28	Droit
Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli				O	4	38	Droit
Enjeux juridiques à l'ère numérique	P. Gilliéron					O	3	28	Droit
Informatique et réseaux	F. Breitinger					E	3	28	ESC
Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Roubaty	JP Peissard				O	1	12	Droit
Introduction à la programmation (Python)	A. Villa					E	6	56	HEC
Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois	L. Grobéty			E	5	45	Droit
Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel					E	3	28	Droit
Numérisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle					O	6	56	ESC
Programmation orientée objet (Python)	A. Villa					E	3	28	HEC
Propriété intellectuelle et internet	P. Gilliéron					O	3	28	Droit
Protection des données	S. Métille					E	6	56	Droit
Trace numérique et investigations	T. Souvignat					O	3	28	ESC
Visualisation de données	I. Pante					V	3	28	Lettres
Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient : <ul style="list-style-type: none"> <li>• une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et,</li> <li>• une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module</li> </ul>									
<b>Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS</b>									
Advanced Programming	S. Scheidegger	A. Eftekhari				P	6	56	HEC
Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy	O. Ribaux				O	8	112	ESC
Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy	T. Pineau	A. Schopfer			Vcn	6	56	ESC
Analyse économique du droit	L. Bieri					O	6	56	Droit
Audit & Gouvernance IT	Y. Borboën					E	6	56	HEC
Audit des systèmes d'information de gestion	E. Campos	L. Arpino				O	3	28	HEC
Audit externe	P. Delaloye					E	6	56	HEC
Biometrics	S. Marcel					E	3	28	ESC
Blockchain and Crypto Economy	R. Zaremba					E	3	28	HEC
Business and IS Design	C. Legner					E	6	56	HEC
Cloud and Advanced Analytics	M. Vlachos					E	6	56	HEC
Criminalité sur internet	S. Caneppele					O	3	28	ESC
Cybersécurité et intelligence économique	S. Ghernaouti					E	6	56	HEC
Data Mining and Machine Learning	M. Vlachos					E	6	56	HEC
Data Science in Business Analytics	N. Tagasovska					Vmn	6	56	HEC
Datation et chronologie	C. Weyermann					V	3	28	ESC
Digital government transformation	T. Mettler					Dei	3	28	Idheap
Digital Strategies and Innovation	P.Y. Cloux					E	6	56	HEC
Digitalization and Taxation	V. Chand					O	3	28	Droit
Droit aérien	F. Schubert					O	3	28	Droit
Droit commercial	A. Richa					E	6	56	HEC
Droit de la concurrence suisse et européen	V. Martenet	D. Canapa				O	6	56	Droit
Droit de la consommation	AC Fornage					Vmn	6	56	Droit
Droit des obligations approfondi (donné un semestre s/3 : présentation 2022A   2022B)	A. Morin					E	6	56	Droit
Droit du travail	R. Wylér					O	6	56	Droit
Droit pénal économique/DPA	A. Macaluso					E	6	56	Droit
Economic Growth	T. Rotesi					E	6	56	HEC
Entraide judiciaire internationale en matière pénale °	A. Macaluso					E	3	28	Droit
Erreurs judiciaires	N. Dongois					O	3	28	ESC
Finance, droit et digitalisation	P. Favrod-Coune					E	3	28	HEC
Gestion du risque (MSc)	E. Fragnière					E	3	28	HEC
Information Security & Privacy	K. Huguenin					E	6	56	HEC
Innovation Law	V. Junod					O	3	28	HEC
International Commercial Arbitration	A. Bonomi	E. Lein				O	6	56	Droit
Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique	F. Taroni					O	4	37	ESC
Investigation et veille sur Internet	DO Jaquet-Chiffelle	Q. Rossy				O	8	112	ESC
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey					E	8	112	ESC
L'enquête judiciaire	JL. Gremaud					O	3	28	ESC
Les expertises, les mandats et les rapports	C. Champod					E	3	28	ESC
Management of AI in Organizations	Y. Shrestha					E	6	56	HEC
Médiation civile et commerciale	C. Lévy					O	6	56	Droit
Microeconomics & Game Theory	C. Thoeni					E	6	56	HEC
Modes amiables de résolution de conflits en matière pénale	C. Perrier Depeursinge					O	3	28	Droit
Network and system forensics	F. Breitinger					E	3	28	ESC
Neurocriminology	K. Treiber					E	2	18	ESC
Outils de gestion, numérisation de la justice	O. Glassey					V	2	18	Droit
Policing	O. Ribaux					O	3	28	ESC
Politique criminelle	M. Jendly	S. Loup				O	3	28	ESC
Principes généraux de droit privé	D. Piotet	E. Philippin				O	6	56	Droit
Procédure civile	J. Haldy	Y. Diagne				O	6	56	Droit
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay					O	6	56	Droit
Procédure pénale/DPA °	A. Macaluso					E	6	56	Droit
Programmation avancée : interface graphiques (Python)	A. Villa					E	3	28	HEC
Propriété intellectuelle	V. Wyssbrod					O	6	56	Droit
Recherche d'information	S. Marchand Maillet					O	6	56	UnIGE
Risk Management	T. Meyer					Cc	3	28	EPFL/ESC
Séminaire bloc "Semaine de la Digitalisation"	AC Fornage	E. Lein				V	4	37	Droit
Sport et déviance	S. Caneppele					V	3	28	ESC
Technical and Economical aspects of Cybersecurity	M. Humbert					E	6	56	HEC
Terrorisme	S. Caneppele					E	3	28	ESC
° Si ces deux cours sont suivis sur le même semestre, ils ne seront validés que par une seule épreuve à 9 crédits.									
Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.									
<b>Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS</b>									
Mémoire de Maîtrise universitaire								15	
Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.									
17.02.2023/dsf									

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES CRIMINELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE - UniL												
2													
3	<b>Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2022-2023</b>												
4	Mention "management de l'information"												
5													
6	<b>Matière</b>	<b>Enseignants</b>			<b>Semestres</b>				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur	
7													
8					22	23	23	24					
9	<b>Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS</b>				<b>A</b>	<b>P</b>	<b>A</b>	<b>P</b>					
10													
11	Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermann	A. Bécue					O	4	39	ESC	
12	Compliance	L. D'Errico							O	3	28	HEC	
13	Cybercriminalité et cyberpouvoir	S. Ghernaoui							E	6	56	HEC	
14	Droit des télécommunications	S. Bondallaz							O	3	28	Droit	
15	Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli						O	4	38	Droit	
16	Enjeux juridiques à l'ère numérique	P. Gilliéron							O	3	28	Droit	
17	Informatique et réseaux	F. Breitingner							E	3	28	ESC	
18	Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Roubaty	JP Peissard						O	1	12	Droit	
19	Introduction à la programmation (Python)	A. Villa							E	6	56	HEC	
20	Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois	L. Grobéty					E	5	45	Droit	
21	Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel							E	3	28	Droit	
22	Numérisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle							O	6	56	ESC	
23	Programmation orientée objet (Python)	A. Villa							E	3	28	HEC	
24	Propriété intellectuelle et internet	P. Gilliéron							O	3	28	Droit	
25	Protection des données	S. Métille							E	6	56	Droit	
26	Trace numérique et investigations	T. Souvignet							O	3	28	ESC	
27	Visualisation de données	I. Pante							V	3	28	Lettres	
28													
29	Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient :												
30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et,</li> <li>• une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module</li> </ul>												
31													
32													
33	<b>Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS</b>				<b>22</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>24</b>					
34					<b>A</b>	<b>P</b>	<b>A</b>	<b>P</b>					
35	<b>2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS</b>												
36													
37	Advanced Programming	S. Scheidegger							P	6	56	HEC	
38	Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy	O. Ribaux						O	8	112	ESC	
39	Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy	T. Pineau	A. Schopfer					Vcn	6	56	ESC	
40	Audit & Gouvernance IT	Y. Borboën							E	6	56	HEC	
41	Audit des systèmes d'information de gestion	E. Campos							O	3	28	HEC	
42	Audit externe	P. Delaloye							E	6	56	HEC	
43	Biometrics	S. Marcel							E	3	28	ESC	
44	Blockchain and Crypto Economy	R. Zaremba							E	3	28	HEC	
45	Business and IS Design	C. Legner							E	6	56	HEC	
46	Cloud and Advanced Analytics	M. Vlachos							E	6	56	HEC	
47	Cybersécurité et intelligence économique	S. Ghernaoui							E	6	56	HEC	
48	Data Mining and Machine Learning	M. Vlachos							E	6	56	HEC	
49	Data Science in Business Analytics	N.Tagasovska							Vmn	6	56	HEC	
50	Digital government transformation	T. Mettler							Dei	3	28	Idheap	
51	Digital Strategies and Innovation	P.Y. Cloux							E	6	56	HEC	
52	Droit commercial	A. Richa							E	6	56	HEC	
53	Economic Growth	T. Rotesi							E	6	56	HEC	
54	Finance, droit et digitalisation	P.Favrod-Coune							E	3	28	HEC	
55	Gestion du risque (MSc)	E. Fragnière							E	3	28	HEC	
56	Information Security & Privacy	K. Huguenin							E	6	56	HEC	
57	Innovation Law	V. Junod							O	3	28	HEC	
58	Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique	F. Taroni							O	4	37	ESC	
59	Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey							E	8	112	ESC	
60	Management of AI in Organizations	Y. Shrestha							E	6	56	HEC	
61	Microeconomics & Game Theory	C. Thoeni							E	6	56	HEC	
62	Policing	O. Ribaux							O	3	28	ESC	
63	Programmation avancée : interface graphiques (Python)	A. Villa							E	3	28	HEC	
64	Recherche d'information	S. Marchand Maillet							O	6	56	UniGE	
65	Risk Management	T. Meyer							Cc	3	28	EPFL/ESC	
66	Sport et déviance	S. Caneppele							V	3	28	ESC	
67	Technical and Economical aspects of Cybersecurity	M. Humbert							E	6	56	HEC	
68													
69	<b>2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS</b>												
70													
71	Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"												
72													
73	Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.												
74													
75													
76													
77					<b>22</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>24</b>				
78					<b>A</b>	<b>P</b>	<b>A</b>	<b>P</b>	<b>A</b>				
79	<b>Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS</b>												
80	Mémoire de Maîtrise universitaire (dans une branche du module 1 ou du sous-module 2.1)												
81													
82	Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.												
83													
84													
85	Pour la mention Management de l'information, l'étudiant doit au préalable satisfaire aux conditions d'admission de la Maîtrise universitaire ès Sciences en systèmes												
86	d'information de l'Université de Lausanne et avoir effectué dans le cadre du module 2 au minimum 30 crédits ECTS correspondants aux enseignements prévus dans le Plan												
87	d'études de la mention Management de l'information, le solde pouvant être choisi dans les Plans d'études des autres mentions.												
88													
89													
90													
91													
92													



FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES CRIMINELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE - UniL										
Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2022-2023										
Mention "sciences juridiques"										
Matière	Enseignants	Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur	
		22	23	23	24					
Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS										
			A	P	A	P				
Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermann	A. Bécue				O	4	39	ESC
Compliance	L. D'Errico						O	3	28	HEC
Cybercriminalité et cyberpouvoir	S. Ghernaoui						E	6	56	HEC
Droit des télécommunications	S. Bondallaz						O	3	28	Droit
Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli					O	4	38	Droit
Enjeux juridiques à l'ère numérique	Ph. Gilliéron						O	3	28	Droit
Informatique et réseaux	F. Breitingner						E	3	28	ESC
Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Roubaty	JP Peissard					O	1	12	Droit
Introduction à la programmation (Python)	A. Villa						E	6	56	HEC
Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois	L. Grobéty				E	5	45	Droit
Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel						E	3	28	Droit
Numérisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle						O	6	56	ESC
Programmation orientée objet (Python)	A. Villa						E	3	28	HEC
Propriété intellectuelle et internet	Ph. Gilliéron						O	3	28	Droit
Protection des données	S. Métille						E	6	56	Droit
Trace numérique et investigations	T. Souvignet						O	3	28	ESC
Visualisation de données	I. Pante						V	3	28	Lettres
Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient : <ul style="list-style-type: none"> <li>• une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et,</li> <li>• une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module</li> </ul>										
Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS										
2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS										
Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy	O. Ribaux					O	8	112	ESC
Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy	T. Pineau	A. Schopfer				Vcn	6	56	ESC
Analyse économique du droit	L. Bieri						O	6	56	Droit
Cloud and Advanced Analytics	M. Vlachos						E	6	56	HEC
Digital government transformation	T. Mettler						Dei	3	28	Idheap
Digitalization and Taxation	V. Chand						O	3	28	Droit
Droit aérien	F. Schubert						O	3	28	Droit
Droit de la concurrence suisse et européen	V. Martenet	D. Canapa					O	6	56	Droit
Droit de la consommation	A.C. Fornage						Vmn	6	56	Droit
Droit des obligations approfondi (donné un semestre s/3 : présentation 2022A   2024P)	A. Morin						E	6	56	Droit
Droit du travail	R. Wyler						O	6	56	Droit
Droit pénal économique/DPA	A. Macaluso						E	6	56	Droit
Entraide judiciaire internationale en matière pénale °	A. Macaluso						E	3	28	Droit
Erreurs judiciaires	N. Dongois						O	3	28	ESC
Finance, droit et digitalisation	P.Favrod-Coune						E	3	28	HEC
Information Security & Privacy	K. Huguenin						E	6	56	HEC
Innovation Law	V. Junod						O	3	28	HEC
International Commercial Arbitration	A. Bonomi	E. Lein					O	6	56	Droit
Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique	F. Taroni						O	4	37	ESC
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey						E	8	112	ESC
L'enquête judiciaire	JL Gremaud						O	3	28	ESC
Médiation civile et commerciale	C. Lévy						O	6	56	Droit
Modes amiables de résolution de conflits en matière pénale	C. Perrier Depeursinge						O	3	28	Droit
Outils de gestion, numérisation de la justice	O. Glassey						V	2	18	Droit
Principes généraux de droit privé	D. Piotet	E. Philippin					O	6	56	Droit
Procédure civile	J. Haldy	Y. Diagne					O	6	56	Droit
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay						O	6	56	Droit
Procédure pénale/DPA °	A. Macaluso						E	6	56	Droit
Propriété intellectuelle	V. Wyssbrod						O	6	56	Droit
Séminaire bloc "La Semaine de la Digitalisation"	AC Fornage	E. Lein					V	4	37	Droit
Sport et déviance	S. Caneppele						O	3	28	ESC
Terrorisme	S. Caneppele						E	3	28	ESC
° Si ces deux cours sont suivis sur le même semestre, ils ne seront validés que par une seule épreuve à 9 crédits.										
2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS										
Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"										
Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.										
Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS										
Mémoire de Maîtrise universitaire (dans une branche du module 1 ou du sous-module 2.1)										
Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.										
Pour la mention Sciences juridiques, l'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission de l'une des mentions de la Maîtrise universitaire en Droit de l'Université de Lausanne et avoir effectué dans le cadre du module 2 au minimum 30 crédits ECTS correspondants aux enseignements prévus dans le Plan d'études de la mention sciences juridiques, le solde pouvant être choisi dans les Plans d'études des autres mentions										
20.02.2023/dsf										

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <—> à distance, synchrone <—> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, **sans induire de dérogation aux Règlements d'études** (oral <—> écrit, examen <—> validation, travail individuel <—> travail en groupe, travail pratique <—> travail théorique, évaluation en présence <—> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant·e·s sont invités à **consulter régulièrement** le présent plan d'études.

Mesure supplémentaire pour le MA en politique et management publics, le MSc en analyse criminelle et traçologie, le MA ès Lettres avec spécialisation en études française et francophone dans le contexte européenne :

- modalités alternatives ou décalées dans le temps si la mobilité OUT prévue dans le plan d'études du cursus ne peut avoir lieu.